

Pourquoi faut-il préserver ces boisements ?

A l'interface entre l'eau et la terre, les boisements de bords de cours d'eau, également appelés boisements « rivulaires », forment des corridors écologiques et remplissent de nombreuses fonctions. Leur fonctionnement est intimement lié à la rivière et ils s'intègrent ainsi dans un écosystème propre à de nombreuses espèces végétales ou animales. Aujourd'hui ces milieux portent différents enjeux, à la fois économiques et écologiques, et méritent donc notre attention.

Ils jouent un rôle de protection contre les inondations et les phénomènes d'érosion

Ils agissent comme « frein dynamique » face à une crue, en limitant la vitesse d'écoulement des eaux, sa force et ses impacts. Ce rôle qu'ils jouent leur a donné le nom de « boisements écrêteurs de crue ».

En outre, grâce à leur système racinaire, ils maintiennent les sols et limitent les pertes causées par le ruissellement et l'érosion des berges.



Ce sont des milieux naturels abritant une biodiversité riche et parfois spécifique

A cheval entre deux milieux physiques distincts, l'eau et la terre, ces boisements abritent de nombreuses espèces telles que les emblématiques castor et loutre d'Europe. Cette biodiversité riche est menacée par la fragmentation des milieux que causent les activités humaines. Les enjeux tiennent à la fois dans leur protection et leur restauration.



Par leur exploitation / valorisation, ils font partie intégrante de l'économie du territoire

Le développement du bois énergie dans le cadre de la transition énergétique engendre un besoin en ressource auquel les boisements rivulaires répondent de plus en plus. Ici, l'enjeu concerne principalement la conciliation des activités sylvicoles et des méthodes de gestion des milieux rivulaires.



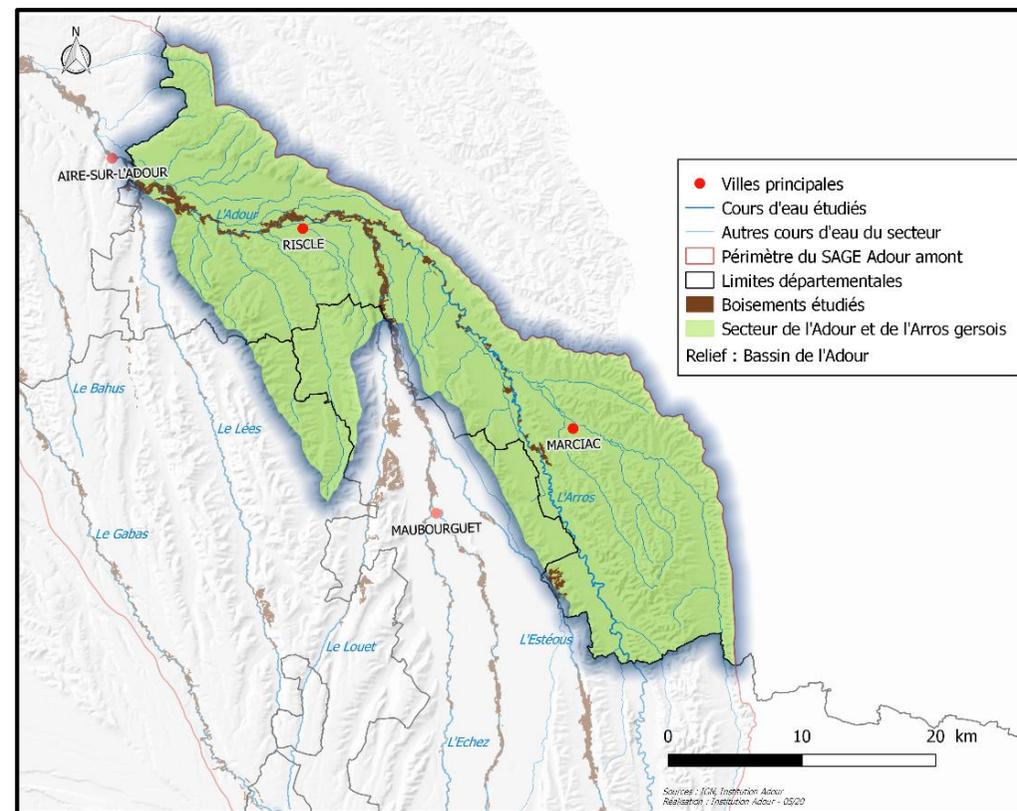
Le sous-bassin :

Prenant sa source dans la forêt des Baronnie à Esparros (65), l'Arros se jette dans l'Adour à Izotges (32), après un périple de près de 131 km.

Ces deux cours d'eau ont formé, sur leur partie gersoise, des plaines alluviales aujourd'hui largement cultivées, tout comme les coteaux qui les enserrant.

Au niveau de sa source comme de sa confluence, l'Arros compte un certain nombre de boisements, alluviaux ou non. Cependant, la majeure partie de son linéaire ne présente que de petits boisements relictuels, de longs linéaires de ripisylve avec, par endroit, une absence nette de végétation.

On dénombre en revanche de nombreux boisements alluviaux sur les bords de l'Adour gersois. Certains présentant même un intérêt écologique particulier, comme sur le site de Jû-Belloc, aménagé sur une ancienne gravière et situé à la frontière avec le département des Hautes-Pyrénées (en amont).



Les boisements rivulaires

des sous-bassins de l'Adour et de l'Arros gersois

Analyse du risque inondation :

L'Adour et l'Arros étant morphologiquement et hydrologiquement différents, les phénomènes de crue le sont aussi. L'Arros est un cours d'eau bien plus étroit et encaissé que l'Adour, avec des systèmes de déversoirs entraînant l'inondation de casiers lors d'une crue, contrairement à l'Adour qui profite de zones d'expansion de crue et de boisements alluviaux ralentissant la dynamique d'écoulement du cours d'eau, lorsque ce dernier quitte son lit.

Certains secteurs sont plus exposés que d'autres, notamment à Izotges dont le bourg est enserré entre l'Adour et l'Arros (peu avant la confluence). La commune de Riscle, la plus importante du secteur, compte aussi des enjeux humains et économiques importants.

Sur l'Adour, l'objectif consistera donc à maintenir et préserver les boisements en place, qui remplissent leur rôle de frein dynamique. Sur l'Arros, ils ne sont pas nécessairement des outils prioritaires pour lutter contre les inondations, du fait des caractéristiques du cours d'eau. En effet l'encaissement de ce dernier limite les possibilités de connexion entre la végétation et la nappe alluviale (ce qui, d'ordinaire, permet le développement des boisements alluviaux / humides). En revanche, ils pourront être considérés pour lutter contre les phénomènes d'érosion et de perte de sols (tout comme les créations de haies, ou plus simplement la régénération naturelle de la végétation sur des tronçons ciblés).

Analyse des enjeux d'érosion :

Ce sont principalement les routes et les ponts qui ont été retenus pour qualifier l'enjeu érosion le long de l'Adour. L'espace de mobilité qui lui a été attribué permettant par ailleurs de cibler les zones où l'on souhaite que la dynamique d'érosion du fleuve redevienne naturelle.

Le bassin de l'Arros est en revanche concerné par l'érosion des terrains agricoles de versant, majoritairement nus. Bien que les possibilités de développer des boisements rivulaires le long de ce cours d'eau soient limitées, il y aurait en revanche un intérêt fort à reconstituer des haies pour limiter les pertes dues à l'érosion diffuse tout en conciliant la valorisation économique de ceux-ci pour d'autres usages.

Activité de la filière bois :

On dénombre quelques exploitations sur le secteur de Cahuzac-sur-Adour, notamment de peuplier. Le long de l'Arros, les cultures de peupliers concernent une importante part des boisements recensés, mais ceci est essentiellement dû au faible nombre de formations boisées naturelles.

L'activité liée au bois énergie est, elle, en plein essor grâce à une politique départementale engagée. Le développement de la filière devra donc s'accorder avec les possibilités du territoire, tout en prenant en compte les différents enjeux liés à la forêt (qu'elle soit alluviale ou non). L'entretien de la végétation du petit réseau hydrographique pourrait, par ailleurs, constituer une source d'approvisionnement non-négligeable pour la filière. Il s'agit là d'une piste sérieuse à envisager pour le futur.

Enjeux écologiques du sous-bassin :



L'Adour à Bours (65)

L'Adour gersois compte une importante diversité de forêts, alluviales ou non, le long de ses rives. Cette mosaïque d'habitat a attiré de nombreuses espèces emblématiques des milieux alluviaux : hérons, cistudes, loutres et chauves-souris ont été recensées sur l'ensemble du secteur de l'Adour gersois. Tout comme des espèces végétales telles que le fluteau nageant ou le nénuphar jaune.

L'Arros gersois compte également quelques boisements alluviaux, principalement sur sa partie aval (où la cistude est présente). La présence de la loutre d'Europe a aussi été mise en évidence.

La valeur écologique des milieux alluviaux de l'Adour est déjà largement reconnue et de nombreuses actions en faveur de la biodiversité ont été portées. Le site réhabilité de Jû-Belloc en est l'un des exemples les plus parlants. La conciliation des usages est particulièrement importante sur ce secteur : la pratique et le développement de certaines activités se doivent d'être menées dans un souci de maintien des écosystèmes et fonctionnalités de ces milieux.



Vous cherchez des informations complémentaires ou plus précises ? Des outils sont à votre disposition !

Les atlas cartographiques de la démarche, déclinés par type d'enjeu :

- Localisation et typologie des boisements rivulaires → 1 atlas
- Inondation → 2 atlas
- Erosion → 1 atlas
- Biodiversité → 2 atlas



Disponibles en téléchargement sur :
www.institution-adour.fr

Des professionnels et experts sont également là pour vous conseiller !

Gestion forestière : CRPF (forêts privées) et ONF (forêts publiques)

Connaissance, conseil et sensibilisation : Arbres et Paysages 32, CBNPMP, CEN-MP

Gestion de la rivière et de ses enjeux : SMAA (syndicat mixte de l'Adour amont)

Travaux : Services de l'état - DDT 32

